



J'ai pris un pv alors que j'ai mis un ticket

Par **JJG**, le **10/02/2011 à 10:38**

Bonjour,

J'ai mis un ticket allant jusqu'à 14h56. La contractuelle m'a verbalisé à 14h56!

J'ai fait un courrier à l'OMP mais il a refusé de m'enlever le PV. Il ne peut pas donner une suite favorable à mon courrier.

Je pense que mon ticket était valable jusqu'à 14h56 inclus. Il aurait peut-être fallu qu'elle me verbalise à 14h57!

Merci de m'indiquer s'il existe un article de loi prouvant que l'heure indiquée sur un ticket est valable jusqu'à l'heure mentionnée sur le ticket.

Je pense être dans mon droit. Je ne vois pas pourquoi je devrais m'acquitter du PV alors que j'ai payé jusqu'à 14h56!

Je vous remercie
JJG

Par **Tisuisse**, le **10/02/2011 à 16:55**

Bonjour,

A 14 h 56 vous n'étiez pas sur place pour récupérer votre voiture, non ? donc cela ne remet pas en cause l'infraction qui, elle, est bien constituée. Le PV est de 11 €, non ? croyez-vous

que cela vaille le coup, et le coût, de contester pour 11 e alors qu'un recommandé pour contester est déjà à 11 € environ ?